

Trajectoire de développement des compétences

Programme de compétences avancées en médecine
de famille – médecine d'urgence
Université de Montréal

Compétence : Collaboration

Document adapté des travaux du Conseil de la compétence « Collaboration », du
Conseil Central des Compétences et du groupe *CIMAC - Médecine Familiale*
pour le programme de
compétences avancées en médecine
de famille – médecine d'urgence

Préambule

Le programme de compétences avancées en médecine familiale / médecine d'urgence de l'Université de Montréal préconise un apprentissage par compétences et s'inscrit dans la philosophie des quatre principes de la médecine familiale.

- Le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace
- La relation médecin-patient est l'essence de la médecine familiale
- La médecine familiale est communautaire
- Le médecin de famille est une ressource pour une population définie de patients

Le programme vise le perfectionnement des compétences acquises par le médecin de famille lors de sa formation ou de sa pratique antérieure afin que celles-ci soient optimales dans le contexte d'une salle d'urgence.

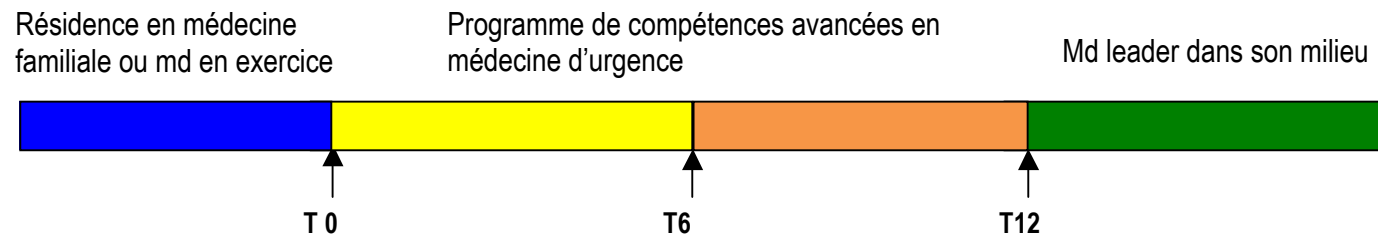
Il est convenu que l'apprenant débutant le programme de compétences avancées possède déjà les compétences requises à l'obtention de sa certification de médecin de famille. L'acquisition de compétences étant toujours relative au milieu où celles-ci sont utilisées, il est sous-entendu dans le présent document que celles-ci le sont par un médecin de famille oeuvrant à la salle d'urgence.

Le médecin de famille ayant complété le programme de médecine de famille / médecine d'urgence sera appelé à jouer un rôle de médecin de famille leader en médecine d'urgence dans son milieu. Pour ce faire, il utilisera, dans ses enseignements et dans les soins qu'il prodiguera aux patients de sa communauté, les compétences avancées en médecine d'urgence qu'il aura acquises tout en gardant son identité de médecin de famille.

DÉFINITIONS :

Étapes de la formation dans le programme de compétences avancées en médecine familiale – médecine d'urgence:

- T0** Après le premier mois de stage
T6 Après 6 mois de formation (pratique autonome possible)
T12 Après 12 mois de formation (compétent pour agir à titre de leader dans son milieu)



Exemples de cas simples :

Patient se présentant avec une pathologie aigue touchant un seul système, patients avec condition médicale déjà diagnostiquée se présentant pour une exacerbation aigue de leur pathologie, plaie simple, monotrauma....

Exemples de cas complexes :

Patients se présentant à l'urgence avec condition médicale instable exigeant une action immédiate, multipathologies, problèmes indifférenciés, présentations atypiques, trouble de personnalité, barrières de communication, , annonce de mauvaise nouvelle...

Gestion adéquate des épisodes de soins :

Gestion globale qui fait appel tant à la compétence spécifique, l'expertise médicale (comprenant le diagnostic, l'investigation, le traitement, la référence au besoin et l'organisation du suivi), qu'aux compétences transversales appropriées.

Situations prototypiques sur lesquelles baser son appréciation des compétences :

Présentations cliniques ou problèmes de santé qui sont caractéristiques, par leur variété, leur complexité et leur nature, de la pratique d'un médecin de famille travaillant en salle d'urgence et qui requièrent la réalisation de tâches représentatives du travail des médecins de famille qui possèdent des compétences avancées en médecine d'urgence.

Trajectoire de développement de la compétence collaboration

La définition du rôle

En tant que collaborateur, le médecin travaille efficacement au sein d'équipes et de réseaux afin de prodiguer des soins optimaux aux individus et aux populations et, plus généralement, de mieux accomplir l'ensemble de ses autres activités professionnelles.

La description du rôle

Le médecin exerce son rôle de collaborateur en partenariat avec le patient et ses proches et l'ensemble des intervenants, dans une variété de situations qui requièrent l'exercice d'un leadership partagé. Ces situations peuvent être la coordination de gestes techniques en contexte de soins aigus, la consultation, l'élaboration de plans de soins, la cogestion d'un programme de soins, l'enseignement, la préparation de protocoles de recherche, etc. Dans ces équipes¹, il adapte son rôle de collaborateur en fonction des individus, des organisations, des modes de communication et des domaines d'intervention. Il contribue à leur fonctionnement optimal, à leur développement et à l'autoévaluation de leurs processus et de leurs résultats. Afin de prévenir les conflits, il participe à la résolution des difficultés liées à la dynamique de l'équipe.

Les capacités et manifestations

1. Participer au fonctionnement d'une équipe

- 1.1. Exercer son rôle et ses responsabilités au sein d'une équipe
- 1.2. Contribuer à la définition du mandat et des cibles communes
- 1.3. Contribuer à l'organisation d'une équipe à travers des règles et des procédures
- 1.4. Contribuer aux relations harmonieuses entre les membres d'une équipe
- 1.5. Exercer son leadership professionnel dans le respect de celui des autres membres
- 1.6. Contribuer au développement et à l'évaluation d'une équipe dans un processus d'amélioration continue

2. Résoudre les conflits au sein d'une équipe

- 2.1. Identifier et caractériser les situations conflictuelles
- 2.2. Appliquer la démarche de résolution d'une situation conflictuelle

3. Planifier, coordonner et dispenser les soins en équipe

- 3.1. Utiliser de manière concertée la consultation entre professionnels
- 3.2. Contribuer à l'élaboration d'un plan de soins reflétant une vision partagée
- 3.3. Contribuer à la mise en oeuvre du plan de soins
- 3.4. Contribuer à la révision du plan de soins

¹ Parmi ces équipes, on retrouve l'équipe de soins qui est constituée du médecin, ou d'un autre professionnel responsable des soins, et du patient. Elle peut aussi inclure les proches de ce dernier et d'autres intervenants professionnels auxquels s'ajoutent les stagiaires, les techniciens et le personnel soignant et de soutien

Trajectoire de développement de la compétence Collaboration

Présentation par capacités

Capacité 1: Participe au fonctionnement d'une équipe

Manifestation 1.1 : Exerce son rôle et ses responsabilités au sein d'une équipe

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaît ses rôles et ses responsabilités de même que ceux des autres professionnels qui sont membres de l'équipe de soins de santé. • Respecte la diversité des rôles et des responsabilités des autres professionnels de l'équipe de soins de santé (échange, lecture des notes au dossier, etc.) • Soutient les membres d'une équipe dans l'accomplissement de leurs tâches. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collabore en tenant compte des contraintes du milieu et des responsabilités de chacun. • Reconnaît les situations où la participation d'autres professionnels serait bénéfique et sollicite leur apport. • Prend des décisions en tenant compte des recommandations des autres professionnels de l'équipe de soins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exerce son rôle de leader au sein de l'équipe de soins. • Assume de façon consciente un rôle de modèle envers les apprenants.

Manifestation 1.2 : Contribue à la définition du mandat et des cibles communes

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Définit, avec les membres de l'équipe s'il y a lieu, les problèmes, les objectifs et le plan d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifie les obstacles à la mise en place du plan d'intervention et participe à la recherche de solutions appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche un compromis entre l'idéal et la réalité à l'intérieur des limites de son milieu.

Capacité 1: Participe au fonctionnement d'une équipe

Manifestation 1.3 : Contribue à l'organisation d'une équipe en respectant les règles et les procédures

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Applique les règles et les procédures de fonctionnement de l'équipe. 		<ul style="list-style-type: none"> • Enseigne les règles de fonctionnement aux nouveaux membres de l'équipe.

Manifestation 1.4 : Contribue aux relations harmonieuses entre les membres d'une équipe

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Respecte les règles d'éthique reliée au travail d'équipe. • Agit en tenant compte du champ de compétences propre à chacun. • Contribue à créer un climat de respect, propice aux échanges ouverts et honnêtes entre les membres de l'équipe. • Reconnaît le travail de l'ensemble des membres de l'équipe lors d'un succès. • Contribue à établir un climat propice à l'apprentissage entre les membres de l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilite l'intégration d'un nouveau membre au sein de l'équipe • Exprime de façon constructive, sans jugement de valeur, son inconfort face aux comportements inappropriés d'un membre de l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réagit adéquatement au comportement perturbateur d'un membre de l'équipe. • Agit comme facilitateur dans les relations entre les membres de l'équipe.

Capacité 1: Participe au fonctionnement d'une équipe

Manifestation 1.5 : S'il y a lieu, exerce son leadership professionnel dans le respect de celui des autres membres

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Prend la place qui lui revient dans l'équipe. • Exprime ses questionnements tout en étant solidaire des décisions prises par l'ensemble de l'équipe. • Participe au processus visant à identifier les rôles de chacun au sein de l'équipe • Explique au patient et ses proches l'importance d'impliquer un autre professionnel dans les soins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilite le respect des choix d'un patient et de ses proches. • Centre le travail d'une équipe sur les objectifs, les tâches à accomplir et les priorités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exerce son rôle de leader au sein de l'équipe de soins lors de la réanimation d'un patient instable, dans le respect des compétences de chacun. • Reconnaît les situations où le leadership d'autres membres de l'équipe doit être favorisé.

Manifestation 1.6 : Contribue au développement et à l'évaluation d'une équipe dans un processus d'amélioration continue

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchit de façon critique et constructive à son fonctionnement dans une équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participe à une réflexion critique sur le fonctionnement de l'équipe de soins. • Contribue à la mise en place de modifications pour améliorer le fonctionnement d'une équipe • Participe, lorsque la situation se présente, à des cours et des simulations impliquant d'autres professionnels de l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Après une réanimation, rencontre les différents intervenants et discute respectueusement des points positifs et négatifs de l'intervention. • Initie, lorsque la situation se présente, la mise en place de modifications pour améliorer le fonctionnement d'une équipe. • Identifie et signale les événements de soins indésirables, dans un but d'amélioration, de façon constructive et respectueuse. • Explique les raisons qui motivent ses décisions aux autres professionnels de l'équipe.

Capacité 2 : Résout les conflits au sein d'une équipe
--

Manifestation 2.1 : Identifie et caractérise les situations conflictuelles

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> Reconnait les facteurs qui pourraient créer des tensions entre professionnels. Identifie l'existence d'un conflit qui perturbe le fonctionnement de l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifie les facteurs à la source d'un conflit au sein de l'équipe, ou entre le patient et ses proches et l'équipe soignante. Parmi ses propres comportements ou attitudes, identifie ceux qui font obstacle au fonctionnement harmonieux de l'équipe et prend des mesures pour y remédier. 	<ul style="list-style-type: none"> Discute de manière constructive et respectueuse du conflit identifié et de ses sources.

Manifestation 2.2 : Applique la démarche de résolution d'une situation conflictuelle

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> Adopte une attitude d'ouverture. 	<ul style="list-style-type: none"> Participe à l'élaboration d'une stratégie de résolution de conflit appropriée à la situation d'une équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> Contribue à l'application d'une stratégie appropriée de résolution de conflit en se centrant sur la sécurité et les besoins du patient. Participe à une rencontre d'équipe suite à un cas de réanimation difficile sur le plan du travail d'équipe.

Capacité 3 : Planifie, coordonne et dispense les soins en équipe

Manifestation 3.1 : Utilise de manière concertée la consultation entre professionnels

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'une consultation est requise, identifie le consultant médical ou le professionnel approprié. Précise le motif de sa demande de consultation et fournit toutes les informations pertinentes À titre de consultant, communique au besoin avec l'équipe traitante. 	<ul style="list-style-type: none"> À titre de consultant, transmet le résultat de son évaluation au professionnel dans la communauté ayant référé un patient à l'urgence. À titre de consultant, complète sa réponse en formulant des recommandations précises et pertinentes. 	<ul style="list-style-type: none"> À titre de consultant, agit de manière à préserver le lien de confiance avec l'équipe traitante assurant le suivi longitudinal du patient.

Manifestation 3.2 : Contribue à l'élaboration d'un plan de soins reflétant une vision partagée

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> Tient compte des informations provenant des évaluations des autres professionnels et médecins. Collabore à l'identification des besoins ou des problèmes prioritaires du patient 	<ul style="list-style-type: none"> S'assure que le patient et ses proches comprennent le plan de soins, les étapes de sa réalisation et le partage des rôles. Communique à l'équipe traitante les besoins exprimés par le patient et ses proches et les spécificités de leur contexte de vie. Communique à l'équipe traitante les informations pertinentes pouvant contribuer à l'élaboration du plan de soins. 	<ul style="list-style-type: none"> Formule des suggestions ou des recommandations à l'équipe traitante pouvant contribuer à l'élaboration du plan de soins.

Capacité 3 : Planifie, coordonne et dispense les soins en équipe

Manifestation 3.3 : Contribue à la mise en œuvre du plan de soins

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Applique les interventions du plan de soins qui le concernent. • Prend des décisions dans le respect du plan de soins établi par l'équipe assurant le suivi longitudinal du patient. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionne les informations à transmettre aux professionnels d'un autre établissement afin d'assurer la continuité de soins du patient. • Recherche activement les informations en lien avec le plan de soins pour appuyer ses décisions en contexte de soins aigus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonne la séquence des interventions auprès des membres d'une équipe en contexte de soins aigus • Lors du congé, favorise la transition entre les soins aigus reçus à l'urgence et le plan de soins longitudinal.

Manifestation 3.4 : Contribue à la révision du plan de soins

T0	T6	T12
	<ul style="list-style-type: none"> • Communique à l'équipe traitante du patient les informations pertinentes qui peuvent contribuer à la révision du plan de soins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formule des suggestions ou des recommandations à l'équipe traitante concernant des modifications à apporter au plan de soins.

Sources :

Définition de la compétence, capacités et manifestations :

- Conseil de la compétence Collaboration (CPASS), février 2012
- Conseil Central des Compétences

Comportements attendus aux diverses étapes de la formation :

- Conseil Central des Compétences
- Conseil de la compétence Collaboration (CPASS), février 2012
- Travaux de la retraite du programme de médecine familiale. Mars 2009
- Groupe de travail sur la révision du cursus, Rôles CanMEDS – Médecine familiale. Collège des médecins de famille du Canada. Octobre 2009
- The University of British Columbia. Resident Benchmark
Site Internet : www.familymed.ubc.ca/residency/facultyresources/Resident_benchmark.htm

Membres du groupe de travail du CIMAC :

Marie-Claude Audétat, Louise Authier, Caroline Béïque, Normand Béland,
Nathalie Cormier, Isabelle Montplaisir, Isabelle Tardif, Gilbert Sanche

Membres du groupe de travail du programme de compétences avancées en médecine de famille / médecine d'urgence

Évelyne Gravel, Isabelle Montplaisir, Martin Vincent